



Mesdames, Messieurs,

La session du Conseil départemental de l'Aisne se tiendra ce **lundi 6 décembre, à 10 heures**, dans la **salle des délibérations de l'Hôtel du Département**.

Plusieurs rapports figurent à l'ordre du jour des travaux dont notamment :

- l'adoption d'une délibération-cadre pour **accélérer la transition écologique et solidaire dans le département de l'Aisne**, et le bilan de 4 années de mise en œuvre de l'agenda 21 (programme d'action pour le développement durable),
- la **reconduction du dispositif « CAP' Jeunes »** pour l'année 2022 (engagement des jeunes Axonais pour une mission citoyenne en contrepartie d'une indemnité pour financer un projet personnel),
- l'adoption d'un **projet pédagogique** à destination des collégiens dans le cadre des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**,
- la prévention des départs non souhaités d'adultes en situation de handicap vers la Belgique par **l'extension du nombre de places d'accueil en Foyer Médicalisé** dans l'Aisne,
- l'élargissement de **l'accès au Pass numérique**, pour l'inclusion de tous les Axonais.

En raison du contexte sanitaire et des places limitées en salle de session, **nous vous prions de confirmer impérativement votre souhait d'assister à cette réunion** auprès d'Annie Beauvillain au 06 83 00 77 90.